

CONTRAT D'ENGAGEMENT CHAMPIGNONS DE SEPTEMBRE 2026 À JUIN 2027

Entre

La champignonnière « La Marianne » aux Carrières de Méry/Oise, dit producteur partenaire

Et d'autre part, le ou la membre de l'AMAP de Gennevilliers

- Agnettes
- Village
- Grésillons

Nom : Prénom :

Adresse : Ville :

Téléphone : Email :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci dessous, à savoir :

Engagements du bénéficiaire du panier :

- Préfinancer la production,
- Venir chercher sa récolte, gérer ses absences, aucun remboursement ne sera effectué,
- Se rendre au moins une fois sur l'exploitation pendant la période d'engagement (facultatif).

Engagements du producteur partenaire :

- Livrer des produits diversifiés de qualité, frais et de saison, issus exclusivement de son exploitation chaque mois de septembre 2026 à juin 2027, soit 10 fois.
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des travaux et accueillir les adhérents sur son exploitation pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation du prix, la provenance des produits et les méthodes de production.

Engagements communs : Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, maladies, etc...).

Livraisons prévues à «La Gennevilleoise» à partir de 18h le : 30/09, 21/10, 18/11, 09/12, 20/01, 17/02, 24/03, 21/04, 19/05, 09/06.

Panier choisi	Prix total	Paiement
Petit panier mensuel à 11,50 €	115 €	1 x 115 € ou 2 x 57,50 €
Moyen panier mensuel à 15,50 €	155 €	1 x 155 € ou 2 x 77,50 €
Grand panier mensuel à 19,50 €	195 €	1 x 195 € ou 2 x 97,50 €

Règlements des paniers : par chèques à l'ordre de **Bruno ZAMBLERA**

Fait à Gennevilliers, le

Signature Adhérent :

Signature Producteur :